



## Espace réservé à l'administration

\_\_\_\_\_  
Signature du fonctionnaire désigné

# de permis : \_\_\_\_\_

date d'échéance : \_\_\_\_\_

Cochez si une lettre est jointe au permis :

## Contenu de la demande (article 3.2.1, règlement #204)

### Assurez-vous de fournir les documents requis pour cette demande

- Usage actuel et projeté de l'immeuble
- Plan projet d'implantation préparé par un arpenteur - géomètre
- Plan du bâtiment et élévation 4 côtés (matériaux de parement extérieur)
- Niveau moyen du sol
- Identification des arbres à couper, si requis
- Localisation des caractéristiques naturelles
- Emplacement des espaces naturels à conserver
- Identification des mesures de contrôle de l'érosion
- Indication de la localisation des cases de stationnement et des allées véhiculaires
- Emplacement des ouvertures et sentiers sur la rive
- Emplacement des clôtures, haies, murets, murs de soutènement
- Emplacement des matières à déchets et recyclables
- Niveaux d'excavation et détail des opérations de remblais et de déblais
- Nombre de chambres à coucher existant et projeté : \_\_\_\_\_
- Rapports, attestations, autorisations, tests et essais exigés
- Évaluation du coût des travaux : \_\_\_\_\_
- Échéancier des travaux : Début \_\_\_\_\_ Fin \_\_\_\_\_
- Tarification relatives à la demande payée
- Autre : \_\_\_\_\_

## Déclaration

Je, \_\_\_\_\_, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives à mon projet, lesquelles sont exposées à l'annexe jointe à la présente. En apposant ma signature, je m'engage à respecter les normes municipales édictées à la réglementation d'urbanisme en la matière.

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant/de la requérante

\_\_\_\_\_  
date

## Transmettre la présente déclaration :

Par la poste :  
Ville de Barkmere  
Service de l'urbanisme  
182, chemin de Barkmere  
Barkmere (Québec) J0T 1A0

Par courrier électronique :  
[inspecteur@barkmere.org](mailto:inspecteur@barkmere.org)

## NOTE

Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet. Le requérant doit avoir acquitté les frais requis et le formulaire devra être dûment rempli pour que cette demande soit considérée complète.